L'Autriche défie les Frères musulmans

Article rédigé par Valeurs actuelles, le 14 juillet 2021

Source [Valeurs actuelles] Le Parlement autrichien a voté, il y a quelques jours, une loi visant à interdire, purement et simplement, la présence des Frères musulmans au sein de son territoire. Une première en Europe.

L'histoire ayant mené à la récente interdiction des Frères musulmans en Autriche, votée par le Parlement de Vienne le 8 juillet dernier, est le fruit d'un double travail. L'un, de longue haleine, date de l'installation des fonds secrets de l'organisation islamiste internationale en Autriche, en 2017 – issue non-définitive d'une longue pérégrination financière. L'autre, plus récent et tragique, a commencé le 2 novembre 2020, à la suite d'un attentat ayant couté la vie à quatre personnes, dans les rues de Vienne. Depuis les années 60, raconte *Marianne*, les Frères musulmans sont en effet très implantés en Autriche, où le financier de l'organisation avait installé des usines de produits laitiers, lui permettant de fonder « *un empire industriel* » au moyen des fonds secrets de l'organisation. Dans la province de Styrie et dans la ville de Graz, les Frères possèdent donc depuis de longues années un important réseau associatif et politique – argument idéal qui les avait poussés, en 2017, à déménager leurs fonds secrets d'Angleterre vers l'Autriche à la suite de pressions exercées par Donald Trump. Heureusement, les massifs transferts de capitaux entre Londres et Graz n'ont pas échappé aux autorités autrichiennes.

Le Bureau de protection de la Constitution de la Styrie, raconte Marianne, lance alors une pharaonique enquête baptisée « *Opération Luxor* ». Pendant deux ans, 21 000 heures d'échanges téléphoniques sont enregistrées, et plus d'un million d'images de filatures sont prises. Le travail des enquêteurs permet de dresser la liste de plus de soixante-dix personnalités soupçonnées « *de liens avec une organisation terroriste* ». Une soixantaine d'organisations diverses, telles des associations, des mosquées ou des commerces sont également recensées. Tout ce beau monde est interpellé lors d'une rafle, le 3 novembre 2020, au lendemain de l'attentat de Vienne. C'est donc la combinaison de ces deux événements – l'arrivée des fonds islamistes en Autriche et l'attentat – qui a mené les parlementaires autrichiens à prononcer cette interdiction. Désormais, les Frères musulmans figurent sur la liste noire autrichienne des organisations liées à « *la criminalité religieuse* ». La détention et la diffusion de textes ou d'objets liés à l'association est également passible de 4 000 euros d'amende et d'un mois de prison ferme. Anecdote notable : dès l'annonce de cette décision, rapporte *Marianne*, l'ensemble des sites webs liés à l'organisation ont immédiatement lancé une campagne visant à accuser le gouvernement… d'islamophobie.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici

14/07/2021 06:00